



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PRIX « ATTRACTIVITÉ MÉDICALE 2020 » ORGANISÉ PAR LA FHF, EN PARTENARIAT AVEC SHAM (GROUPE RELYENS), LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS (MNH) ET LA BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE (BFM), EST ATTRIBUÉ AUX HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG


Depuis 2014, la Fédération Hospitalière de France, engagée pour l'attractivité médicale, s'attache à promouvoir les initiatives des établissements de santé dans ce domaine.

Ainsi, en partenariat avec Sham, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et la Banque Française Mutualiste, la FHF reconduit chaque année le prix « Attractivité médicale » qui vise à encourager et faire connaître les politiques mises en œuvre dans les établissements en faveur de l'attractivité médicale.

Ce prix est traditionnellement décerné dans le cadre du salon « SantExpo », et plus particulièrement du forum « Attractive Med », dédié aux attentes et aux questions des jeunes professionnels et étudiants.

Du fait du contexte sanitaire en 2020, la remise de prix a été reportée le 10 mars 2021, dans le cadre de SantExpo Live, événement intégralement distanciel, dont plusieurs agoras étaient consacrées à l'attractivité.

Le jury de ce prix, composé de représentants du Pôle Ressources Humaines Hospitalières et de la Commission permanente RH de la Fédération Hospitalière de France, des partenaires du prix, de directeurs d'établissement et de directeurs des affaires médicales, a choisi de décerner :

 **Le prix « Attractivité médicale 2020 » aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg pour le projet « Attracted to (H)US »**

A l'occasion du nouveau projet d'établissement des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) pour 2019-2023, le Directoire avait décidé d'identifier un volet à part concernant les professionnels médicaux, sous l'angle de l'attractivité médicale. Suite à une démarche innovante sur le fond et la forme, les orientations proposées par le groupe de travail

représentant les professionnels médicaux dans toute leur diversité ont été validées par les différentes instances de l'établissement et ont commencé à être mises en œuvre. Ces orientations se déclinent en un programme en 3 axes : accompagnement des parcours et projets professionnels, bien-être au travail et reconnaissance du management médical.

Le jury s'est montré particulièrement sensible à l'association de la communauté médicale dans l'élaboration de ce projet, qui lui a de ce fait semblé porteur d'une stratégie de fidélisation des professionnels, cohérente et globale. Ce plan d'actions complet d'attractivité et de fidélisation est parfaitement reproductible et pourra inspirer bon nombre d'établissements dans la réalisation de cette démarche participative et vertueuse.

[Découvrir la vidéo de présentation d'Attracted to \(H\)us](#)



Une « Mention spéciale du jury » au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse pour son projet « Innov'Pôle Santé »

Innov'Pôle Santé (IPS), plateforme d'accélération des innovations en santé, a vocation à accompagner l'émergence et le développement de technologies et organisations innovantes à partir de l'expertise et des besoins des patients et professionnels de santé. La structure s'inscrit ainsi dans la construction de la médecine du futur, la transformation du système de soins pensé en parcours de soins et intégrant les nouvelles technologies.

Lancée le 22 octobre 2019 par le CHU de Toulouse, la plateforme assure déjà l'accompagnement de 109 projets et de 2 processus de création d'entreprises. Innov'Pôle Santé, c'est aussi la réponse à des sollicitations d'industriels dont 78% d'entreprises nationales (Start-Up et PME) et 22% d'entreprises internationales.

Le jury a apprécié l'approche territoriale et participative autour de l'innovation en santé. Ce pôle d'innovation, ouvert à l'ensemble des personnels, facilite ainsi la mise en relation des professionnels du CHU et les entreprises de l'écosystème régional, contribuant ainsi à la dynamique d'attractivité du CHU de Toulouse, et à l'émergence d'innovations au bénéfice des patients.

[Découvrir la vidéo de présentation d'Innov'Pôle Santé](#)

À PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS (MNH)

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1^{er} février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la seule mutuelle affinitaire du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers.

La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à défendre, sans compromis, le pouvoir d'achat et le bien-être des hospitaliers. Elle agit pour améliorer les

conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, nehs, pour *nouvelle entreprise humaine en santé* qui développe une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte près de 1 million d'adhérents.

Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur www.mnh.fr et sur les réseaux sociaux.

A PROPOS DE LA BANQUE FRANCAISE MUTUALISTE (BFM)

La Banque Française Mutualiste est la banque de chaque agent du secteur public.

C'est la seule banque en France à avoir été créée à l'initiative de mutuelles du secteur public qui souhaitent apporter à leurs adhérents une offre de produits et services bancaires portant leurs valeurs.

Depuis 1986, elle propose, à l'ensemble des agents du secteur public, une gamme de prêts personnels, d'épargne et d'assurances de prêts à conditions attractives. Sans guichet et pourtant proche de ses clients, la banque s'appuie en métropole sur le réseau d'agences de son partenaire historique Société Générale et plus largement de ses canaux digitaux. Ce modèle original permet ainsi aux agents de bénéficier d'une offre dédiée et performante élargie des produits et services d'un grand groupe bancaire.

Guidée par des valeurs mutualistes de solidarité et de responsabilité citoyenne, elle s'engage depuis plusieurs années dans la prévention des risques financiers et dans la lutte contre le mal endetté et le surendetté.

Aujourd'hui, 1,2 million agents du secteur public, qu'ils soient agents hospitaliers, enseignants, militaires, douaniers, gendarmes, policiers, agents territoriaux, fonctionnaires d'État... sont clients de la banque (métropole et DROM).

Son sociétaire de référence est la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH).

A PROPOS DE SHAM (GROUPE RELYENS)

Créée en France en 1927 par des directeurs d'hôpitaux, Sham, société mutuelle spécialisée dans l'assurance et le management des risques, est depuis plus de 90 ans le partenaire solide et durable des acteurs de la santé et du médico-social. Opérateur de référence européen en matière de responsabilité civile, Sham compte près de 11000 sociétaires – établissements et professionnels. Basée en France (siège social à Lyon), en Espagne, en Italie et en Allemagne, Sham emploie près de 550 personnes et a réalisé 422 M€ de chiffre d'affaires en 2019.

www.sham.fr

Twitter : [@Sham_France](#) / LinkedIn : [SHAM](#)

Sham est la société de tête du groupe Relyens, groupe mutualiste européen de référence en assurance et management des risques auprès des acteurs de la santé et des territoires exerçant une mission d'intérêt général. Avec plus de 1 000 collaborateurs, plus de 30 000 clients et sociétaires, et près de 900 000 personnes couvertes dans 4 pays (France, Espagne, Italie et Allemagne), Relyens a collecté 891 M€ de primes, pour un chiffre d'affaires de 484 M€ en 2019. Le Groupe, fortement ancré dans ses environnements clients à travers ses marques Sham, Sofaxis et Neeria, développe des solutions globales sur mesure combinant solutions d'assurances (assurances de personnes et de biens) et services en management des risques.

www.relyens.eu

Twitter : [@Relyens](#) / LinkedIn : [Relyens](#) / Youtube : [Relyens](#)

A PROPOS DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE (FHF)

Créée en 1924, la FHF représente plus de 1 000 hôpitaux et 3 800 établissements médico-sociaux publics.

Véritable « maison commune des hospitaliers », la FHF s'est construite autour de valeurs partagées : égal accès à des soins de qualité pour tous ; volonté d'innovation et d'excellence dans les soins et l'accompagnement, l'enseignement et la recherche ; continuité de la prise en charge.

La FHF réunit en son sein des hôpitaux de tailles différentes – centres hospitaliers locaux, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des Ehpad et des établissements assurant la prise en charge du handicap.

Elle défend l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d'une adaptation intelligente aux réalités du terrain.

Elle travaille à la création d'un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

En savoir plus sur la FHF : www.fhf.fr

CONTACTS PRESSE

FHF : Havas - communicationfhf@havas.com

MNH et BFM : Jérôme Aubé - 06 29 82 76 55 - presse@groupe-nehs.com

Sham (groupe Relyens) : Agence Ekno - Xavier Cayon – 06 23 12 63 46 – xavier.cayon@ekno.fr